



L'HebdoNews du 23 au 29 mai 2020

Point de la situation COVID-19 en Meurthe-et-Moselle

Selon les données du 28 mai 2020



- La Circulation active du virus est inférieure à 6%.
- 55 sites de prélèvements de tests RT-PCR en place en Meurthe-et-Moselle. Ce sont 2 sites de prélèvement de plus que la semaine dernière. Notre département présente une forte capacité de dépistage ! C'est notamment comme cela que nous parvenons à lutter contre l'épidémie. Le fil se resserre autour du virus.
- 620 personnes contacts ont été identifiées par l'Assurance Maladie et vont pouvoir être contactées et traitées, si positives. Ce dispositif permet de maîtriser et de contrôler l'épidémie et de limiter les clusters.
- Seulement 1 passage aux urgences pour suspicion de COVID-19.
- Poursuite des consultations SOS-Médecins.
- 159 personnes actuellement hospitalisées dans les hôpitaux du département. Ce sont 89 personnes hospitalisées de moins que la semaine dernière.
- 20 personnes actuellement hospitalisées en réanimation ou en soins intensifs. Ce sont 6 personnes hospitalisées en réanimation de moins que la semaine dernière.
- 1 029 personnes retournées à domicile après hospitalisation pour COVID-19 depuis le début de l'épidémie. Ce sont 94 personnes qui sont retournées à domicile depuis la semaine dernière.
- 341 personnes sont décédées dans notre département depuis le début de l'épidémie.

Toutes mes condoléances vont aux familles qui ont perdu un proche et mes vœux de rétablissement aux personnes atteintes par le virus.

Continuons à respecter les gestes barrière et continuez à consulter votre médecin pour toute autre pathologie.



#Actu

28.05.20 : la deuxième étape de déconfinement débutera mardi 2 juin !

Je suis ravie et soulagée de voir le Grand Est passer en vert ! Le virus continue à circuler mais plus modérément grâce à l'engagement des soignants et au civisme de tous les Français. Restons vigilants.

Priorité sur la continuité pédagogique et l'accompagnement des élèves en situation de handicap :

- Ouverture de toutes les écoles primaires avec toujours 15 élèves maximum par classe. Un accueil complémentaire est mis en place : le programme Sport Santé Culture et Civisme pour un accueil plus large.
- Ouverture des collèges, pour tous les élèves.
- Ouverture de l'ensemble des lycées avec accueil progressif des élèves. La priorité est portée sur les lycées professionnels. L'épreuve orale du Bac de Français n'aura pas lieu. Le contrôle continu s'applique.
- Attention particulière aux élèves en situation de handicap : 80% des ULIS ont pu rouvrir dans les écoles et dans les collèges pendant la première phase. C'est un progrès important qui doit encore s'accroître : dès la semaine prochaine nous devons atteindre l'objectif de 100% !

La vie sociale, sportive et culturelle reprend :

- Ouverture des parcs et jardins (dès ce week end)
- Ouverture des cafés, bars et restaurants
- Ouverture des hébergements touristiques et colonies de vacances
- Ouverture des plages, lacs et plans d'eau
- Ouverture des salles de spectacles et de théâtre
- Ouverture des gymnases, salles de sports et piscines
- Ouverture des cinémas (à partir du 22 juin)
- À l'intérieur du pays, la restriction des 100km ne s'applique plus.
- Dans l'espace public, les rassemblements restent limités à 10 personnes.

Toutes ces mesures s'appliquent pour les zones vertes (hors Mayotte et l'Île-de-France).

#Déconfinement

2ème étape



CRÉATION D'UN 5ÈME RISQUE : Concrétisation d'une ambition sociale majeure !



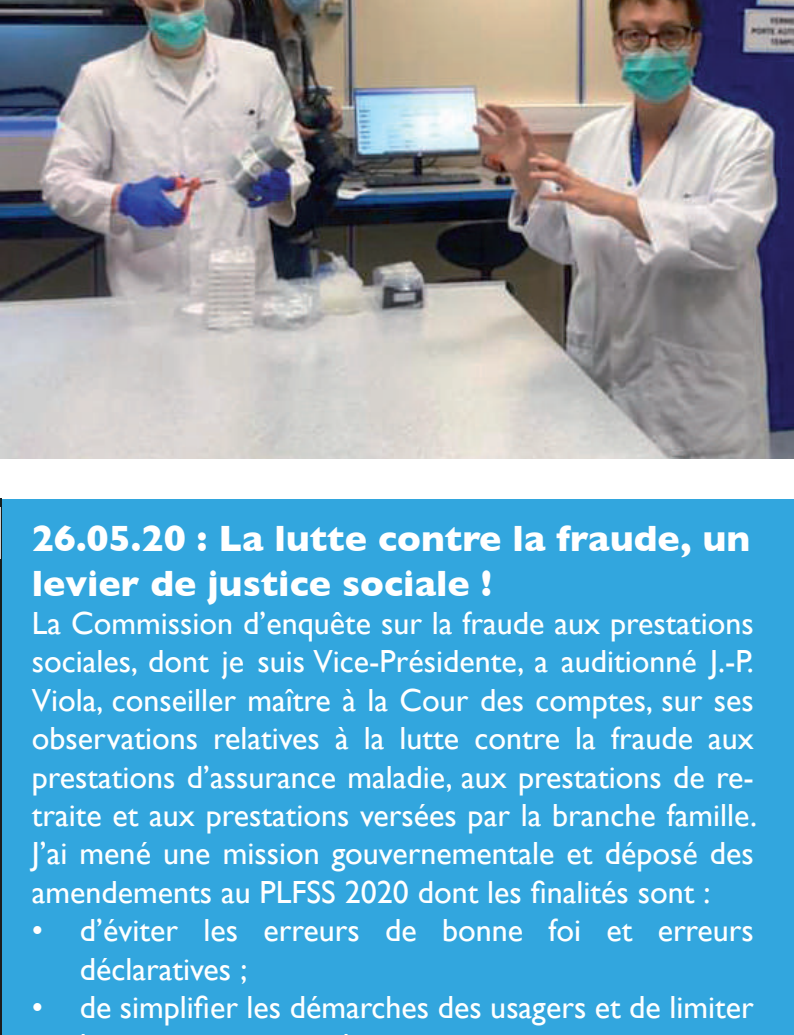
27.05.20 : Création d'un 5ème risque

Le Ministre de la Santé a confirmé la création d'une nouvelle branche dans la Sécurité Sociale, consacrée à la perte d'autonomie. Cela fait 18 ans que cette réforme est annoncée : nous le faisons ! Avec cette réforme, nous faisons le choix de mieux protéger les personnes âgées dépendantes. Nous ancrons le choix de la solidarité nationale. Cette réforme très attendue, vise à mieux former, renforcer les effectifs, repenser le financement des établissements et valoriser les métiers. Prochainement, nous, parlementaires, allons nous emparer de ce sujet qui sera présenté lors du prochain Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, avec un volet consacré à la perte d'autonomie. Je serai force de proposition lors de l'examen de cette loi pour définir la méthode, le périmètre et les priorités. J'ai entendu les professionnels des établissements de Nancy, Essey-lès-Nancy, Bouxieres-aux-Dames, Lay-St-Christophe, Pulnoy, Saint-Max, Malzéville etc. Avançons ensemble !

#MonAction

25.05.20 : Soutien au CHRU de Nancy

Je me suis rendue au CHRU de Nancy afin d'échanger avec les personnels de l'hôpital sur la crise COVID19. Désormais, le CHRU démontre une nouvelle fois sa grande capacité en déployant le dépistage : l'hôpital est en mesure de réaliser 2 500 tests par jour (et 3 500 en partenariat avec le secteur privé). A ce jour, le nombre de tests effectivement réalisés demeure faible, réalité également observée au niveau national. La pression continue de baisser dans les services COVID et les indicateurs démontrent que la circulation du virus est pour l'instant maîtrisée. C'est encourageant, mais nous devons continuer à respecter les gestes barrière ! Cette visite a été l'occasion de témoigner à nouveau aux personnels du CHRU notre reconnaissance. Engagée depuis le début de mon mandat aux côtés de l'hôpital public et du CHRU de Nancy, je lui réitère mon entier soutien et affirme à nouveau qu'une forte attention devra être portée à cet établissement, particulièrement dans le cadre du Ségur de la Santé.



26.05.20 : Pour un déconfinement par département !

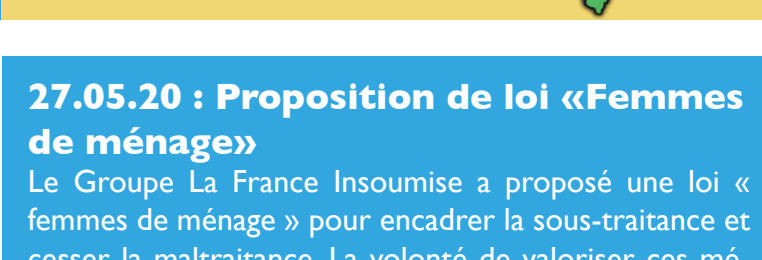
J'ai interpellé le Ministre de la Santé afin que la classification « rouge/vert » soit opérée par département et non plus par région. Rattachée au Grand Est, la Meurthe-et-Moselle restait soumise aux restrictions des départements «rouges» alors que ses indicateurs plaçaient le département en vert. Notre département, ses habitants et son activité ne devaient pas être pénalisés plus longtemps. Une adaptation à notre échelle des mesures devait être mise en place. Retrouvez mon message au Ministre Olivier Veran [ici](#)

26.05.20 : La lutte contre la fraude, un levier de justice sociale !

La Commission d'enquête sur la fraude aux prestations sociales, dont je suis Vice-Présidente, a auditionné J.-P. Viola, conseiller maître à la Cour des comptes, sur ses observations relatives à la lutte contre la fraude aux prestations d'assurance maladie, aux prestations de retraite et aux prestations versées par la branche famille. J'ai mené une mission gouvernementale et déposé des amendements au PLFSS 2020 dont les finalités sont :

- d'éviter les erreurs de bonne foi et erreurs déclaratives ;
- de simplifier les démarches des usagers et de limiter le non recours aux droits ;
- de faire de la prévention ;
- d'améliorer les échanges entre les organismes de protection sociale.

Vous pouvez consulter mon rapport [ici](#) et retrouver l'audition [là](#).



27.05.20 : Proposition de loi «Femmes de ménage»

Le Groupe La France Insoumise a proposé une loi « femmes de ménage » pour encadrer la sous-traitance et cesser la maltraitance. La volonté de valoriser ces métiers est partagée par tous. Outre le titre, le caractère restrictif sur la cible et les moyens de cette proposition, nous, députés LaREM, accordons notre confiance au dialogue social, la formation, la formation, la rémunération des agents d'entretien doivent passer par des négociations entre les partenaires sociaux et les entreprises. Aussi, la pratique des horaires décalés est inacceptable : elle nuit à la vie de famille, à la santé, à l'organisation des transports, et génère des amplitudes horaires contraignantes. Nous voulons, plus qu'une incitation proposée par France Insoumise, une contrainte à la pratique des horaires en journée lorsque c'est possible ! Enfin, les améliorations en matière de santé et de prévention doivent être pleinement intégrées ! Retrouvez mon intervention [ici](#)

27.05.20 : Commission des Affaires Sociales

Une proposition de loi a été déposée par le Groupe LREM pour permettre aux salariés de donner des jours de congés aux soignants sous la forme de chèques-vidences. Je n'y suis pas favorable et me suis abstenue. Evidemment cet élan de solidarité est louable; évidemment, j'apporte toute ma reconnaissance aux soignants; bien sûr, je reconnais leur besoin et repose. Il me semble néanmoins que les besoins est ailleurs. Il consiste à exercer dans des conditions améliorées, en profondeur et dans la durée. Cette proposition de loi ne crée pas de contrainte concernant ces dons de jours, elle est fondée sur le volontariat. C'est pourquoi je considère l'absentéisme comme la bonne réponse. J'ai souhaité signifier des réserves concernant cette mesure, afin que nous ne nous détournions pas d'enjeux majeurs et que nous ne soyons pas en décalage avec les véritables attentes des soignants sur les conditions de travail, l'organisation du travail et des services, les effectifs et les missions, les investissements dans l'hôpital, la tarification, le lien public/privé, les perspectives de carrière, la revalorisation salariale et la revalorisation de l'image de certains métiers du soin. Des réponses devront être apportées au Ségur de la Santé et j'y serai particulièrement vigilante.

Don de jours aux soignants : pourquoi je n'y suis pas favorable ?



28.05.20 : Soutien aux personnels de santé de Lorraine

J'ai pris contact avec les acteurs de la santé du secteur privé de notre région. Ils assurent leurs missions avec engagement et ont adapté leurs organisations pendant la crise sanitaire. Ils m'ont interrogé sur le versement de la prime COVID-19 aux personnels ayant pris en charge les patients contaminés par le virus. Elle doit aussi être versée à ces soignants qui ont exercé dans un contexte sanitaire inédit. Ayant sollicité le Ministre de la Santé, le secteur bénéficiera des primes : un décret sera publié dans les jours à venir. Je souhaite que le secteur privé soit associé aux discussions qui ont débuté dans le cadre du Ségur de la Santé. Ils participent en effet à une offre de soins de proximité et de qualité sur nos territoires. La coopération entre les établissements privés et publics a démontré sa force pendant la crise : ces partenariats ont très bien fonctionné en Meurthe-et-Moselle et ont permis de soulager l'hôpital en tension. Je plaide pour une refonte de notre système de santé et une valorisation plus générale des métiers et des carrières du soin. Retrouvez mon courrier au Ministre [ici](#).

28.05.20 : Soutien aux personnels de santé de Lorraine

J'ai pris contact avec les acteurs de la santé du secteur privé de notre région. Ils assurent leurs missions avec engagement et ont adapté leurs organisations pendant la crise sanitaire. Ils m'ont interrogé sur le versement de la prime COVID-19 aux personnels ayant pris en charge les patients contaminés par le virus. Elle doit aussi être versée à ces soignants qui ont exercé dans un contexte sanitaire inédit. Ayant sollicité le Ministre de la Santé, le secteur bénéficiera des primes : un décret sera publié dans les jours à venir. Je souhaite que le secteur privé soit associé aux discussions qui ont débuté dans le cadre du Ségur de la Santé. Ils participent en effet à une offre de soins de proximité et de qualité sur nos territoires. La coopération entre les établissements privés et publics a démontré sa force pendant la crise : ces partenariats ont très bien fonctionné en Meurthe-et-Moselle et ont permis de soulager l'hôpital en tension. Je plaide pour une refonte de notre système de santé et une valorisation plus générale des métiers et des carrières du soin. Retrouvez mon courrier au Ministre [ici](#).

Le Monde

Le Monde - 27 Mai 2020
#Rémunérations
#DialogueSocial

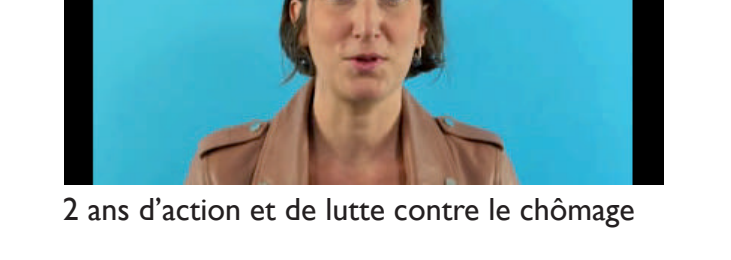
actu.fr

Lorraine Actu
28 Mai 2020
#Déconfinement

#RevueDePresse



#Vidéos



2 ans d'action et de lutte contre le chômage



DuoDay 2019 à Nancy



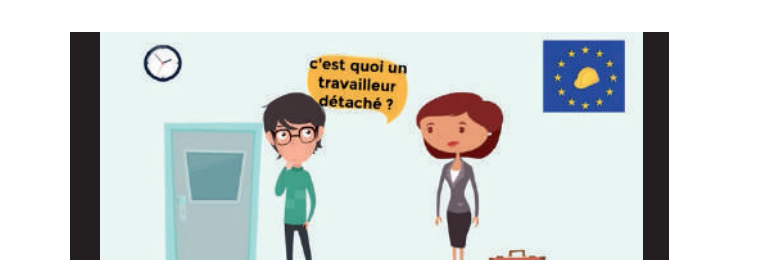
DuoDay : le témoignage de Dylan



Épisode 3 : DuoDay



Épisode 2 : L'Europe sociale



Épisode 1 : Le travail détaché

Pour vous désinscrire de la newsletter, merci de nous le faire savoir par retour de mail

www.carolegrandjean.fr



<https://www.facebook.com/GrandjeanCarole/>

<https://twitter.com/CGrandjean54>

<https://www.instagram.com/carolegrandjean/>

<https://www.linkedin.com/in/carole-grandjean-59a1ba44/>